

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 24 septembre 2010 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt quatre septembre deux mille dix

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 septembre 2010, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Serge GODARD, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Alain MARTINET à Christine DULAC-ROUGERIE, Michel FANGET à Christine PERRET, Christiane JALICON à Jean-Pierre BRENAS, Jacques LANOIR à Patricia AUCOUTURIER, Louis VIRGOULAY à Isabelle LAVEST

Excusé(e)s : Didier MULLER, Thierry ORLIAGUET

Absent(e)s :

Secrétaire : Sandrine CLAVIERES

*Odile SAUGUES a donné pouvoir à Dominique ADENOT et a quitté la séance à partir de la question n° 4.
Bernard DANTAL a donné pouvoir à Cyril CINEUX pour la question n° 1 et la question n° 2.*

Danielle AUROI a donné pouvoir à Martine REMBERT-MANTELET à partir de la question n° 5.

Danièle GUILLAUME a donné pouvoir à Françoise NOUHEN et a quitté la séance à partir de la question n° 5.

Rapport N° 27
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Un budget de 27 520 € demeure disponible au BP 2010 au titre des aides aux associations culturelles. Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

MUSIQUES D'AUJOURD'HUI A CLERMONT / MUSIQUES DEMESUREES :

Cette association organisera du 5 au 20 novembre 2010 la 12^{ème} édition de son festival qui proposera notamment une carte blanche au compositeur/improvisateur Benjamin de la Fuente, au Petit Vélo. Cette création fera l'objet d'un travail préalable dans cet équipement, du 4 au 7 novembre, occasionnant des charges techniques exceptionnelles.

1 100 €

LA TRAVERSE :

Cette compagnie chorégraphique dirigée par Dominique Lemarquis a créé en 2009 un spectacle aidé par la Ville intitulé « Parcelle de Rêve ». Après des représentations à la Cour des Trois Coquins, ce spectacle devait être proposé dans les maisons de retraite, la Ville s'étant engagée à prendre en charge 150 € par spectacle pour favoriser sa diffusion. Ce spectacle a fait l'objet de 4 achats de la part d'établissements en 2010.

600 €

CHANTILLY NEGRA :

Cette association souhaite réaliser un nouvel album produit d'une collaboration originale entre le groupe Black Chantilly, le percussionniste vénézuélien Martin Simon et le vielliste Gilles Chabenat. Cette création s'attacherait à illustrer les croisements possibles entre le jazz, les musiques afro vénézuélienne et traditionnelle. Le budget prévisionnel de cet album a été estimé à 11 500 €. L'enregistrement de l'album sera réalisé au studio Palissy à Beaumont, sachant qu'il sera présenté en avant première lors d'un concert en janvier 2011 dans le cadre de la saison « Jazz au Poco ».

1 500 €

ASSOCIATION ANDITOIT :

Cette association qui gère deux foyers pour déficients intellectuels souhaite organiser un concert exceptionnel le 6 novembre prochain à la cathédrale. Ce projet qui vise à modifier le regard du grand public sur le handicap associerait l'Orchestre d'Auvergne et la chorale « Tetralyre » de Chambéry composée de personnes handicapées mentales.

2 000 €

THEÂTRALADOR :

Cette compagnie a retravaillé son spectacle « La langue d'Anna » à la Cour des Trois Coquins au printemps, ainsi qu'au Théâtre Garonne de Toulouse.

Une collaboration est maintenant engagée sur le texte en anglais et en français avec l'Abbaye de Pontlevoy, où A. Benchetrit sera accueillie en résidence cet automne avec le King's College.

Il est proposé à votre commission un accompagnement exceptionnel pour aboutir à un spectacle finalisé qui sera présenté dans le cadre du British Student Program au King's College. Une captation d'images par le vidéaste Grégory Robin est par ailleurs effectuée en cette occasion en précurseur d'une collaboration avec la chaîne Arte.

2 500 €

L'AMIRAL FLOTTANT :

Cette nouvelle association souhaite mettre en valeur le roman policier. Non représentée sur la région, cette forme littéraire est très prisée des publics.

Sont prévus dès la rentrée de septembre 2010, un concours avec le Journal La Montagne, et des rubriques sur internet accessibles sur abonnement. Des auteurs en résidence seront accueillis durant une saison et des manifestations culturelles organisées, dont un festival qui se déroulera en avril 2011.

6 000 €

THEATRE VICE-VERSA DE CLERMONT-FERRAND :

Ce théâtre amateur fête en 2010 ses 15 ans d'existence.

Sont organisés en cette occasion : des actions de médiation avec de l'improvisation théâtrale, un spectacle public qui regroupe divers ateliers, un week-end de formation pour les équipes techniques et administratives qui conclut ce programme anniversaire.

1 000 €

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30 septembre 2010

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint chargé de la Politique Culturelle

Olivier BIANCHI